

GV Magonty Cap de Bos

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 décembre 2025

<u>Nombre</u> <u>d'Adhérents de</u> <u>l'Association</u> <u>(membres actifs)</u> :	<u>ORDRE du JOUR</u>
635 adhérents au 03/12/2025 (1/4 = 158 adhérents)	1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04 décembre 2024
Adhérents Présents :	2. Rapport moral et d'activité saison 2024- 2025
91 adhérent(e)s	3. Bilan financier saison 2024-2025
Adhérents représentés :	4. Présentation de la saison 2025-2026
122 adhérent(e)s	5. Compte de résultat prévisionnel 2025- 2026
Total présents et représentés :	6. Modification de notre Règlement Intérieur
213 adhérent(e)s	7. Vote tarifs 2026-2027
	8. Election du Comité Directeur, puis vote du comité directeur pour désigner son (sa) Président(e)- Approbation de l'Assemblée Générale pour le(a) nouveau(elle) dirigeant(e).

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à **19 H 10**.

91 adhérents sur 635 étant présents et 122 représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Patricia COUSTOU est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérent(e)s présent(e)s.

Elle précise qu'ont été invité à cette Assemblée Générale :

- Le CODEP33 : Comité Départemental Gironde de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). **Le CODEP33 est représenté ce soir par Elodie GAZET et Marie PELLERIN (salariée).**

Dans notre département de la Gironde **166 clubs** sont affiliés à la FFEPGV.

21 569 licenciés en Gironde en 2024/2025.

- La mairie de Pessac : service des sports, service de l'éducation/petite enfance et de la vie associative.

- Nos 8 animateurs :

- Alexandre BOUSQUET, excusé
- Mireille CASTAING, excusée
- Marine CLAVERIE, (présente vers 20h30)
- Hélène COUSY, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Valérie DEVAUX, excusée
- Anne GIRONA, excusée
- Messaline MORCHOISNE, excusée

- Le Syndicat de quartier de Cap de Bos était représenté par : Mmes BENEVAULT vice-présidente et GUILHENSEM trésorière présentes ce soir.

- le Syndicat de quartier de Magonty

- la Maison des Associations

- **Présentation du comité directeur actuel** : 14 membres

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Olivier SELOSSE, *Vice-président*
- Joëlle ARNAL, *Trésorière*
- Jacques CUNY, *Trésorier adjoint*
- Patricia COUSTOU-DELLERBA, *Secrétaire*
- Bernard DANTHEZ, *Secrétaire-adjoint*
- Lydie BELTOISE-BLANC
- Martine DE LA TORRE
- Patrick DEVAUX
- Liliane GRABOT-CUNY
- Laurence MANCEAU
- Soad PREA
- Marie-Christine REIF
- Michèle ROY

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO et de l'AGE du 04 décembre 2024

Le compte-rendu est visible sur notre site internet : www.capbos-gym-pessac.fr.

- Attribution par la commune de Pessac, d'une subvention de 1800€ pour l'exercice 2023/2024.
- Subvention de 2 000€ de l'Agence Nationale du Sport obtenue pour cette même saison.
- L'exercice 2023/2024 s'est terminé avec **un bénéfice de 4561,28 €.**
- Changement d'adresse du siège social de l'Association.

Pour l'approbation du Procès-verbal de l'AGO et de l'AGE du 04 décembre2024:

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 04 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE saison 2024-2025 :

- En 2025, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **2.000 €**, cette aide nous est précieuse pour le développement de notre club.
- Nous avons également obtenu **2500€** de **subvention** de l'Agence Nationale du Sport pour 2 projets : la création d'un cours de Nordic-Yoga avec Valérie et la création de deux cours Gym Dynamique avec Alexandre.
- Nous avons terminé cette saison 2024/2025 avec **618** adhérents (41 de plus que la saison précédente).
- Ouverture d'un cours supplémentaire de Stretching le vendredi à 11h30 avec Marie-Agnès CURUTCHET à Cap de Bos, pour donner suite à nombreuses demandes. Vif succès pour les deux cours de stretching.
- Ouverture d'un cours de Nordic-Yoga le mardi de 10h00 à 11h30 avec Valérie, à la suite d'une formation qu'elle a suivie. Petit groupe de 15 personnes seulement pour un meilleur suivi. Tarif spécifique mis en place.

- Ouverture de 2 séances de Gym Dynamique le lundi de 18h45 à 20h45 à l'école de Cap de Bos. Nous avons embauché un nouvel animateur Alexandre Bousquet pour assurer ses 2 séances.
- Nous atteignons ainsi 39 séances par semaine.
- Une seule personne sur prescription « sport sur ordonnance » en 2024/2025.
- Pass 'sénior proposé aux pessacais de plus de 60 ans, **116** personnes ont fait la démarche en 2024/2025 (réduction de 10 euros).
- Une augmentation de **+ 3%** des salaires de nos animatrices a été décidée en comité directeur, pour la rentrée en septembre 2024.
- Une prime exceptionnelle de **3700€** a été répartie au prorata du nombre d'heures effectuées par chacun de nos animateurs, versée en juillet 2025 (équivalent à un 13^{ème} mois).
- Les inscriptions en ligne pour la saison 2025/2026 ont commencé le 15/06/2025 pour nos adhérents. Pour les personnes en difficulté, trois moments ont été proposés pour les aider. Le lien a ensuite été publié sur notre site le 28 juin 2025.

Moments festifs de la saison 2024-2025 :

- **Pot d'accueil offert par l'association le 4 octobre 2024 à la salle France, environ 80 personnes présentes.**
- **Galette des rois le mercredi 22 janvier 2025 à l'Orangerie, environ 90 personnes présentes.**
- **Danses collectives proposées par Marine le vendredi 14 mars 2025, dans la salle de l'Orangerie. Vif succès, avec 43 participants. Très bonne ambiance.**
- **Séance « les gestes qui sauvent » animée par le Dr Vazel le mercredi 19 mars 2025 à l'Orangerie. Une vingtaine de participants et une demande constante pour cette formation.**
- **Repas dansant le vendredi 23 mai 2025 à l'Orangerie. Animation musicale grâce au matériel de Marc Galéa. Très bonne ambiance, 75 personnes présentes.**
- **Séance de « Yoga du Rire » avec Mireille Gué le mercredi 18 juin 2025 à l'Orangerie, 22 personnes y ont participé.**

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Le rapport moral et d'activité 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

3 - BILAN FINANCIER saison 2024-2025

Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le compte de résultat 2024-2025 et le bilan au 31/08/2025. Ils sont annexés au présent procès-verbal (**annexes 1 & 2**). Elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent.

COMpte DE RESULTAT 2024-2025 (annexe 1)

Le compte de résultat de l'exercice 2024-2025 fait ressortir un bénéfice de **1487,04€** (pour un prévisionnel à 0) et un bénéfice en 2023-2024 de **4561,28€**.

Détail des Produits:

Le total des produits, de **96519,98€**, est supérieur au budget prévisionnel de **5289,98€** et en augmentation de **7074,79€** par rapport à 2023-2024.

- Augmentation des adhérents : **+5795,72€ vs 2023-2024**
(**618** en 2024-2025 contre **577** en 2023-2024)
- Subventions: **+1 000€**
- Produits financiers: **+482€**

Détail des Charges :

Le total des charges, de **97350,67€**, est supérieur au budget prévisionnel de **4242,90 €** et en augmentation de **10607,59 €** par rapport à 2023- 2024, du fait essentiellement

- Salaires:
 - o Augmentation des salaires et prime de partage à nos animateurs
(**+7 964 €** vs 2023-2024)
 - o Dotation provision retraite : **2540€**
- Animateurs extérieurs: **+ 525 €** vs budget et **655 €** vs 2023-2024 (remplacement animatrice en maladie 3 semaines)
- Honoraires pour logiciel de gestion des adhérents et comptabilité:
1106€ (précédemment pris en charge par la Fédération).

Contributions volontaires en nature:

Le poste « bénévolat » correspond à la valorisation du temps passé par les élus pour le fonctionnement de l'association soit 3792h au taux horaire du SMIC + charges sociales.

Le poste « prestation » en nature » correspond à la valorisation des salles mises à disposition par la commune de Pessac.

BILAN (Voir évolution trésorerie en annexe 2)

Le total du bilan est de **143815€**.

Bilan Actif

La trésorerie est de **65 770 €** en augmentation de **1 997 €** par rapport à 2023-2024. Le delta du bilan correspond aux encaissements sur les cotisations de la saison 2025-2026.

Bilan Passif

Les fonds propres, avant affectation du résultat, s'élèvent à **46 197 €** et correspondent au cumul des résultats depuis la création de l'association en 1977.

Les produits constatés d'avance de **85834€**, correspondent à

- la subvention PSF perçue en Août 2025 de **1 500 €** pour le maintien des cours Nordic Yoga et Aquagym
- les adhésions 2025-2026 pour **66460€**
- les licences 2025-2026 pour **18873€**

Dotation provision retraite : **2540€** (prime à payer lors du départ à la retraite en fonction de l'ancienneté de l'animateur prévu dans nos conditions générales).

Après avoir répondu aux questions posées par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2024-2025, nous prenons connaissance du rapport fait par nos vérificateurs aux comptes, Corinne Hernandez et Etienne Cocco (Rapport en page suivante).

Vérification des comptes Association Sportive GV Magonty - Cap de Bos

EXERCICE COMPTABLE septembre 2024 -août 2025

La vérification des comptes, pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025, a été effectuée en distanciel ; les documents comptables nous ont été adressés par courriel.

L'exercice comptable est clos au 31/08/2025.

Les égalités comptables remarquables ont été respectées à savoir :

- Pour le compte résultat : total débit = total crédit ;
- Pour le bilan : total de l'actif = total du passif ;
- La balance des comptes présente les mêmes totaux.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice déterminé d'après le compte résultat est identique à celui indiqué dans le passif bilan.

Les pièces comptables enregistrées, sans discontinuité, dans le journal de trésorerie respectent la suite naturelle des nombres entiers.

L'ensemble de ces pièces, d'après les libellés comptables, concernent exclusivement l'activité de l'association.

La vérification des documents comptables nous permet de justifier et certifier la sincérité de la comptabilité de l'association pour l'exercice 2024-2025.

Nous pouvons donc, en toute confiance, approuver les comptes de cet exercice comptable ; féliciter et remercier la trésorière pour son remarquable travail.

Corinne Hernandez

Etienne Cocco

Les comptes de l'exercice 2024/2025 sont soumis au vote.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 sont approuvés à l'unanimité des votants.

4 - PRESENTATION de la Saison 2025-2026 :

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 6 septembre 2025** avec une forte affluence tout au long de la journée.
- Les cours ont repris le **lundi 8 septembre 2025**.
- Maintien de nos **39 séances de cours par semaine** cette saison.
- Cette saison, deux personnes sur prescription pour le « sport sur ordonnance ».
- Demande de libérer Romainville la semaine du 8 au 12 septembre 2025 : Les 2 séances de pop Pilates ont été assurées le lundi 8 septembre à l'Orangerie. Les 2 séances du mardi 9 septembre (LIA et Body-sculpt) et la séance de Pilates du jeudi 11 septembre n'ont pu être assurées faute de salle de remplacement. Ces 3 heures ont été rémunérées aux animatrices concernées.

Bilan des inscriptions au 03 décembre 2025

Au 03 décembre 2025, le nombre d'adhérents est de **635**, soit **17** adhérents de plus par rapport à la saison précédente.

Nous avons **10 jeunes de 14 à 25 ans**.

Nous avons **53 couples**.

71 hommes inscrits ce qui représente **11%** de nos adhérents.

113 personnes ont bénéficié du Pass 'sénior pessacais, avec de grosses difficultés pour les obtenir.

2 jeunes ont bénéficié du Pass 'sport (réduction de 70€).

Tous nos cours sont actuellement complets à l'exception, du cours de pop-Pilates du lundi à 20h30 et de la Gym Dynamique du lundi à 19h45 où il reste quelques places.

Nous sommes inquiets pour nos deux séances d'aquagym où il reste 10 places en tout entre le cours du lundi et du mercredi. Remplissage à 60%, pourrons-nous les maintenir ?

Point sur l'achat des licences:

Nous avons acheté les **licences pour 629 adultes et 6 licences « enfant » (14/17 ans)** à ce jour.

Pour la saison 2025-2026, notre Club a financé l'achat de licences "animateurs" pour **6 de nos animateurs**.

Cours proposés par notre Club pour la saison 2025-2026 :

TOTAL : **39 séances** par semaine

- Alexandre BOUSQUET assure 2 séances (Gym Dynamique)
- Mireille CASTAING assure 8 séances (Pop Pilates et Gym Dynamique)
- Marine CLAVERIE assure 3 séances (Gym Douce, Yoga et Pilates)
- Hélène COUSY assure 2 séances (Yoga et Pilates)
- Agnès CURUTCHET assure 5 séances (Pilates, Pilates senior et Stretching)
- Valérie DEVAUX assure 11 séances (MNSS, Pilates, Body-Zen, Gym Dynamique et Nordic-Yoga®)
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Messaline MORCHOISNE assure 6 séances (Gym Douce, Pilates et Stretching)

Moments festifs saison 2025-2026 :

- **Vendredi 1er octobre 2025** : Pot d'accueil salle de l'Orangerie avec **une centaine de personnes** présentes. Moment très convivial. Une heure de danses en ligne a été proposée en extérieur dans le parc, avant le pot et animée par Alexandre Bousquet.

A venir :

- **Samedi 17 janvier 2026** : Galette des rois dans la salle de l'Orangerie. Ce sera sur inscription dès début janvier.
- Une séance « **Les gestes qui sauvent** » sera proposée (date à définir) avec le Dr Vazel : date à définir.
- **Repas de fin de saison** prévu le **vendredi 5 juin 2026 à l'Orangerie**, sous réserve de la confirmation de la disponibilité de la salle.
- Le reste du programme sera à définir, pour 2026, par la nouvelle équipe.

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants:

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Maison des Associations de Pessac

Réunions du Comité Directeur saison 2025-2026

2 réunions ont eu lieu en ce début de saison : la première a eu lieu le 03 septembre 2025 avec invitation de nos 8 animateurs ; une autre a eu lieu le 05 novembre 2025. La prochaine est prévue en janvier 2026.

Mise au vote des activités de la saison 2025-2026 :

- **votes « contre » = zéro**
- **abstentions = zéro**

Le prévisionnel d'activité de la saison 2025-2026 est voté à l'unanimité.

5 -Compte de Résultat Prévisionnel 2025-2026

*Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le budget prévisionnel pour cette saison 2025/2026. Ils sont annexés au présent procès-verbal (**annexe 3**).*

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

Détail des Produits : Voir en annexe 3

Détail des Charges : Voir en annexe 3

Après avoir répondu aux demandes de précisions, le budget prévisionnel 2025-2026 est proposé aux votes.

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

Le compte de résultat prévisionnel 2025-2026 est voté à l'unanimité.

6 – Modification de notre Règlement Intérieur :

Après avoir été confrontés à des difficultés à la suite d'un sinistre survenu en mai dernier, l'assurance MAÏF ainsi que notre service juridique, nous ont fortement conseillé d'ajouter un élément à notre Règlement Intérieur. Voici le nouvel article que nous souhaitons ajouter :

Art 6 : déclaration assurance en cas d'accident ou blessure :

En cas d'accident dans nos cours, il est **obligatoire** de le signaler immédiatement à l'animateur ou à un membre du bureau de l'association, et ce, **avant de quitter la salle ou le lieu de pratique.**

Aucune déclaration directe auprès de l'assureur par un adhérent ne doit être réalisée, sans que l'association en soit préalablement informée. Le délai requis doit être respecté soit, **dans les 5 jours.**

Cette proposition est largement discutée.

Les modifications du Règlement Intérieur doivent être modifiées à la demande des adhérent(e)s présent(e)s (principalement la phrase concernant la déclaration) + demande d'insertion de l'adresse Asso.

Mise au vote de la logique de modification du Règlement Intérieur avec ajout de l'Article 6 comme proposé modifié suivant les demandes exprimées ci-dessus :

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

La modification du règlement intérieur sera la suivante :

Tout accident corporel survenu au cours d'une séance et, quelle que soit l'activité pratiquée, devra être **obligatoirement** déclaré dans l'ordre suivant :

1 - informer immédiatement l'animatrice/teur **avant de quitter la salle ou le lieu de pratique ;**

2 - adresser un mail au bureau de l'Association **dans un délai impératif de 5 jours à compter de la date de survenue de l'accident à : capbos.gym@laposte.net**

Uniquement à réception de ce mail (*date de réception du mail faisant foi*), l'Association procédera à la déclaration d'accident en lien avec l'adhérent(e) auprès de sa compagnie d'assurance.

Aucune déclaration directe auprès de l'assureur de l'Association par un(e) adhérent(e) ne doit être réalisée.

7 –Tarifs des adhésions 2025-2026 :

Il est proposé de modifier la cotisation de base pour la saison 2025/2026 :

La cotisation de base passerait de **90€ à 88€**, une baisse afin de modérer la hausse de tarifs, car nous proposons d'augmenter la valeur des cours.

Les tarifs appliqués à chaque cours choisi, seraient augmentés de 3€ pour toutes les activités : Gym, Marche Nordique, Yoga, Nordic-yoga et Aquagym.

Pas de changement sur le calcul des tarifs avec réduction, les pourcentages seront les mêmes (couples, jeunes, demandeurs d'emploi).

Voir tableau des tarifs ci-joint en annexe 4.

Le tarif de la licence 2026-2027 ne devrait pas changer, car la part départementale reste à **5,50 €**, pour donner suite à la décision prise lors de l'AG du CODEP33 le 22/11/2025.

La Fédération n'a pas encore décidé s'il y aurait une augmentation de leur part.

Mise au vote des tarifs 2026/2027 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 5**

Les tarifs 2026-2027, tels que précisés ci-dessus, sont adoptés.

8 - Elections des membres du Comité Directeur et du (de la) Président(e) :

REMERCIEMENTS

Tout d'abord MERCI à :

- Laurence MANCEAU qui termine son mandat et qui a décidé de ne pas le renouveler. Merci pour toute son aide au sein de notre équipe.

- Lydie BELTOISE-BLANC qui termine son mandat et qui a décidé de ne pas le renouveler. Merci pour toute son aide au sein de notre équipe, elle a occupé le poste de secrétaire pendant plusieurs années.

Un appel à candidature a été lancé suite à la décision de notre Présidente Sylvie Lagorce, de ne pas renouveler son mandat qui se termine en 2025, après 12 années à la tête de l'association.

Une personne du comité directeur actuel se portera candidate pour le poste, nous avons donc relancé un nouvel appel pour de nouveaux membres au comité directeur.

En réponse à cet appel **1** personne a manifesté son envie de rejoindre l'équipe du comité directeur.

Y a-t-il dans la salle, des personnes souhaitant rejoindre le comité directeur ?

Parmi les membres actuels du comité directeur, certains terminent leur mandat et souhaitent se représenter pour 4 ans : Bernard DANTHEZ, Martine DE LA TORRE, Patrick DEVAUX, Marie-Christine REIF.

Les nouveaux membres se présentent : Emilie WALLER ainsi que Jacques CUNY candidat pour le poste de Président.

Tous les autres membres du Comité Directeur poursuivent leur engagement : Joëlle ARNAL, Patricia COUSTOU, Liliane GRABOT-CUNY, Soad PREA, Michèle ROY et Olivier SELOSSE.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection de nouveaux membres par un vote à main levée :

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

L'Assemblée valide à l'unanimité le vote à main levée pour l'élection des nouveaux membres au Comité Directeur.

Vote à main levée pour l'entrée au Comité Directeur de :

- **Jacques CUNY**
- **Bernard DANTHEZ**
- **Martine DE LA TORRE**
- **Patrick DEVAUX**
- **Marie-Christine REIF**
- **Emilie WALLER**

- **votes « contre » = zéro**
- **abstentions = zéro**

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité des votants.

Le Comité Directeur de l'Association se compose donc de **12 membres** qui sont les suivants :

- Joëlle ARNAL (trésorière)
- Patricia COUSTOU-DELLERBA
- Jacques CUNY (président)
- Bernard DANTHEZ (secrétaire)
- Martine DE LA TORRE
- Patrick DEVAUX
- Liliane GRABOT-CUNY
- Soad PREA
- Marie-Christine REIF (secrétaire adjointe)
- Michèle ROY
- Olivier SELOSSE (vice-président)
- Emilie WALLER (trésorière adjointe)

Selon les statuts de l'association, c'est le comité directeur qui doit voter pour élire son Président.

Les membres du comité directeur s'isolent pour élire leur président.

Résultat du vote :

- **votes « pour » = 11**
- **abstention = 1**

Approbation de l'Assemblée Générale pour la candidature de Jacques CUNY comme Président.

- **votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Jacques CUNY est élu Président de l'Association « GV Magonty Cap de Bos » à l'unanimité à compter du 3 décembre 2025.

Nos vérificateurs aux comptes sont actuellement : Corinne HERNANDEZ et Etienne COCCO

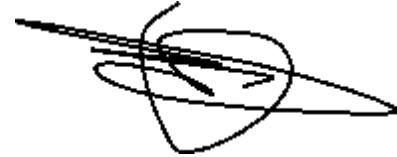
Corinne Hernandez souhaite être remplacée, nous demandons donc dans l'Assemblée ici présente, si une personne peut seconder Etienne Cocco pour être vérificateur aux comptes.

Vote pour élire Isabelle SAADA DUBUCK comme vérificatrice aux comptes :

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

Isabelle SAADA DUBUCK est élue vérificatrice aux comptes à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures.

Le Président	La Trésorière	La secrétaire de séance
Jacques CUNY	Joëlle ARNAL	Patricia COUSTOU
		

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 1

COMPTE DE RESULTAT 2024-2025

	Réalisé 2024-2025	Prévisionnel 2024-2025	Ecart Réel/Prév.		Rappel 23-24
			Montants	%	
PRODUITS					
Vtes de Prestations (animations)	605,00	750,00	-145,00	-19,33%	735,00
Revente de petit matériel	2 472,40	3 200,00	-727,60	-22,74%	3 187,34
Mise à dispo de personnel refacturée	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
<i>Sous-Total Ventes</i>	3 077,40	3 950,00			3 922,34
Cotisations Adhérents	71 674,79	67 260,00	4 414,79	6,56%	65 879,07
Encaissements Licences Adhérents	17 256,00	16 520,00	736,00	4,46%	15 802,50
<i>Sous-Total Adhésions</i>	88 930,79	83 780,00			81 681,57
Subvention commune Pessac	2 000,00	1 000,00	1 000,00	100,00%	1 800,00
Subvention ANS-PSF	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00%	2 000,00
<i>Sous-Total Subventions</i>	4 500,00	3 500,00			3 800,00
Produits divers gestion courante	11,79	0,00			41,28
<i>Sous-Total Produits divers</i>	11,79	0,00			41,28
TOTAL PRODUITS	96 519,98	91 230,00	5 289,98		89 445,19
CHARGES					
Achats de prestations p/animations	2 670,62	3 500,00	-829,38	-23,70%	3 452,17
Achats petit équipement	232,20	200,00	358,04	179,02%	145,99
Fournitures de bureau	325,84	300,00			254,01
Achat petit matériel p/revente	2 350,60	3 200,00	-849,40	-26,54%	3 578,49
<i>Sous-Total Achats</i>	5 579,26	7 200,00			7 430,66
Locations de salles	137,50	100,00	37,50	37,50%	137,50
Location Stade nautique	3 595,80	4 406,12	-810,32	-18,39%	4 190,72
Frais de colloques, conférences, ...	0,00	100,00	-100,00	-100,00%	0,00
<i>Sous-Total Services extérieurs</i>	3 733,30	4 606,12			4 328,22
Honoraires Animateurs Extérieurs	1 025,00	500,00	525,00	105,00%	370,00
Honoraires	1 221,76	1 205,92	15,84	1,31%	163,08
Autres frais publicité (imprimés, ...)	32,30	30,00	2,30	7,67%	14,50
Cadeaux, pourboires et dons courants	412,30	200,00	212,30	106,15%	593,90
Frais de missions, réceptions	175,00	120,00	55,00	45,83%	108,00
Frais d'affranchissement	63,61	40,00	23,61	59,03%	23,65
Frais de téléphonie	191,88	191,88	0,00	0,00%	191,88
Services bancaires	144,00	82,00	62,00	75,61%	72,60

	Réalisé 2024-2025	Prévisionnel 2024-2025	Ecart Réel/Prév.		Rappel 23-24
			Montants	%	
Cotisations professionnelles	135,00	135,00	0,00	0,00%	125,00
<i>Sous-Total Autres serv.extérieurs</i>	<i>3 400,85</i>	<i>2 504,80</i>			<i>1 662,61</i>
Participation employeurs à la F.P.C.	783,49	856,71	-73,22	-8,55%	689,22
<i>Sous-Total Imp. & Taxes</i>	<i>783,49</i>	<i>856,71</i>			<i>689,22</i>
Salaires bruts	49 617,10	48 402,05	1 215,05	2,51%	43 296,11
Primes & gratifications	3 698,00				3 500,00
Charges Sociales Patronales	10 302,99	11 928,09	-1 625,10	-13,62%	8 858,36
Médecine du Travail	417,48	610,00	-192,52	-31,56%	395,60
Autres charges de Personnel	0,00				0,00
<i>Sous-Total Charges de Personnel</i>	<i>64 035,57</i>	<i>60 940,14</i>			<i>56 050,07</i>
Achat Licences Animatrices	86,00	180,00	-94,00	-52,22%	170,00
Achats licences Adhérents	17 256,00	16 520,00	736,00	4,46%	15 802,50
Frais de formation des animatrices	-63,80	300,00	-363,80	-121,27%	629,20
Dotation provision retraite	2 540,00	0,00			0,60
<i>Sous-Total Charges Diverses</i>	<i>19 818,20</i>	<i>17 000,00</i>			<i>16 602,30</i>
TOTAL CHARGES COURANTES	97 350,67	93 107,77	4 242,90	4,56%	86 763,08
RESULTAT COURANT	-830,69	-1 877,77	1 047,08		2 682,11
Produits Financiers					
Intérêts Livrets A & B	2 360,01	1 877,77	482,24	25,68%	1 877,77
Revenus des parts CRCA	1,22		1,22		1,40
<u>Charges financières</u>					
Résultat financier	2 361,23	1 877,77	483,46		1 879,17
Produits exceptionnels					
Pertes sur créances irrecouvrables	-43,50				
Charges excep.					
Résultat exceptionnel	-43,50				
RESULTAT NET	1 487,04	0,00	1 487,04		4 561,28

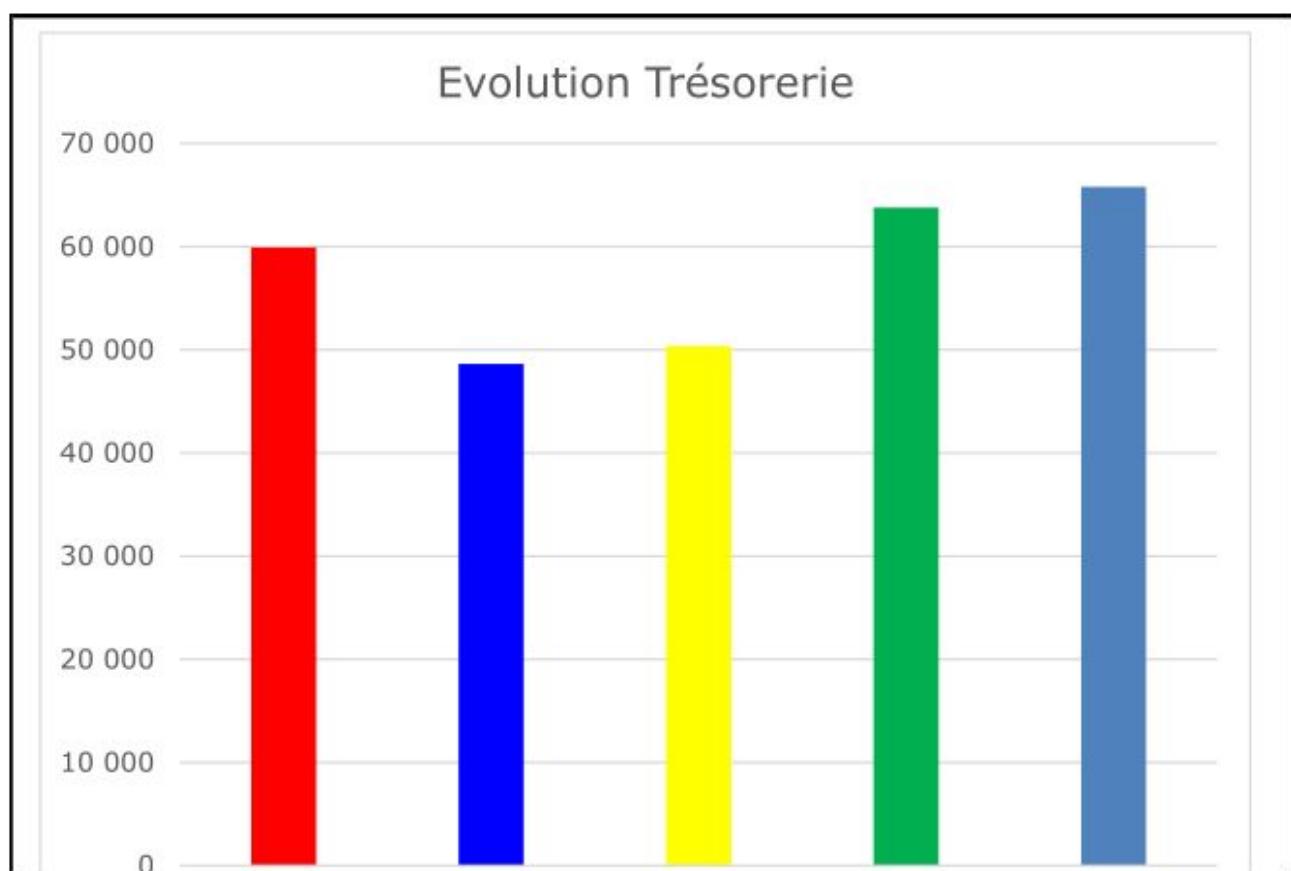
	Réalisé 2024-2025	Prévisionnel 2024-2025	Ecart Réel/Prév.		Rappel 23-24
			Montants	%	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE					
Prestations en nature	33 968,00		Mise à disposition de salles		
Bénévolat	59 909,85		SMIC pour 5 bénévoles à mi-temps sur 10 mois		

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 2

Bilan au 31 Août 2025

Evolution de la Trésorerie

au 31/08/2021	59 906
au 31/08/2022	48 622
au 31/08/2023	50 344
au 31/08/2024	63 773
au 31/08/2025	65 770
	<i>Coût salarial</i>
	59 920,09



GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 3

PREVISIONNEL 2025-2026

	Prévisionnel 2025-2026	Réalisé 2024-2025	Ecart Prév./Réel	
			Montants	%
PRODUITS				
Vtes de Prestations (animations)	600,00	605,00	-5,00	-0,83%
Revente de petit matériel	2 800,00	2 472,40	327,60	13,25%
Mise à dispo de personnel refacturée		0,00		
<i>Sous-Total Ventes</i>	3 400,00	3 077,40	322,60	10,48%
Cotisations Adhérents	71 952,60	71 674,79	277,81	0,39%
Encaissements Licences Adhérents	19 032,00	17 256,00	1 776,00	10,29%
<i>Sous-Total Adhésions</i>	90 984,60	88 930,79	2 053,81	2,31%
Subvention commune Pessac	1 500,00	2 000,00	-500,00	-25,00%
Subvention ANS-PSF	1 500,00	2 500,00	-1 000,00	-40,00%
<i>Sous-Total Subventions</i>	3 000,00	4 500,00	-1 500,00	-33,33%
Produits divers gestion courante	0,00	11,79	-11,79	-100,00%
<i>Sous-Total Produits divers</i>	0,00	11,79	-11,79	-100,00%
TOTAL PRODUITS	97 384,60	96 519,98	864,62	0,90%
CHARGES				
Achats de prestations p/animations	3 000,00	2 670,62	329,38	12,33%
Achats petit équipement	250,00	232,20	17,80	7,67%
Fournitures de bureau	400,00	325,84	74,16	22,76%
Achat petit matériel p/revente	2 800,00	2 350,60	449,40	19,12%
<i>Sous-Total Achats</i>	6 450,00	5 579,26	870,74	15,61%
Locations de salles	200,00	137,50	62,50	45,45%
Location Stade nautique	4 477,00	3 595,80	881,20	24,51%
Frais de colloques, conférences, ...	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
<i>Sous-Total Services extérieurs</i>	4 677,00	3 733,30	943,70	25,28%
Honoraires Animateurs Extérieurs	1 100,00	1 025,00	75,00	7,32%
Honoraires	1 200,00	1 221,76	-21,76	-1,78%
Autres frais publicité (imprimés, ...)	50,00	32,30	17,70	54,80%
Cadeaux, pourboires et dons courants	500,00	412,30	87,70	21,27%
Frais de missions, réceptions	200,00	175,00	25,00	14,29%
Frais d'affranchissement	70,00	63,61	6,39	10,05%
Frais de téléphonie	200,00	191,88	8,12	4,23%
Services bancaires	110,00	144,00	-34,00	-23,61%
Cotisations professionnelles	145,00	135,00	10,00	7,41%
<i>Sous-Total Autres serv. extérieurs</i>	3 575,00	3 400,85	174,15	5,12%
Participation employeurs à la F.P.C.	801,46	783,49	17,97	2,29%
<i>Sous-Total Imp. & Taxes</i>	801,46	783,49	17,97	2,29%
Salaires bruts	51 105,61	49 617,10	1 488,51	3,00%
Primes & gratifications		3 698,00	-3 698,00	-100,00%
Charges Sociales Patronales	12 473,53	10 302,99	2 170,54	21,07%
Médecine du Travail	450,00	417,48	32,52	7,79%
Autres charges de Personnel		0,00		
<i>Sous-Total Charges de Personnel</i>	64 029,14	64 035,57	-6,43	-0,01%

	Prévisionnel 2025-2026	Réalisé 2024-2025	Ecart Prév./Réel	
			Montants	%
Achat Licences Animatrices	120,00	86,00	34,00	39,53%
Achats licences Adhérents	19 032,00	17 256,00	1 776,00	10,29%
Frais de formation des animatrices	500,00	-63,80	563,80	-883,70%
Dotation provisions retraite		2 540,00		
Autres Ch.diverses de gestion courante		43,50	-43,50	-100,00%
<i>Sous-Total Charges Diverses</i>	19 652,00	19 861,70	-209,70	-1,06%
TOTAL CHARGES COURANTES	99 184,60	97 394,17	1 790,43	1,84%
RESULTAT COURANT	-1 800,00	-874,19		
Produits Financiers				
Intérêts Livrets A & B	1 800,00	2 360,01		
Revenus des parts CRCA		1,22		
Charges financières				
Résultat financier	1 800,00	2 361,23		
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel		0,00		
RESULTAT NET	0,00	1 487,04		

Tarifs proposés pour la saison 2026/2027 – ANNEXE 4

TARIFS SAISON 2026/2027

TARIFS	
1- COTISATION DE BASE	
Individuelle adulte	88€
Couple	70€
Jeune 14 à 25 ans	53 €
Demandeur d'emploi	75 €
2- ACTIVITES	
Gym Dynamique, Pilates, Body-Zen, Gym Douce ou Stretching	+ 13 € pour la saison
Yoga et Marche Nordique	+ 28€ pour la saison
Nordic Yoga	+ 43€ pour la saison
Cours d'Aquagym	+ 123€ pour la saison
3- LICENCE-ASSURANCE OBLIGATOIRE + 30,50 € ?? (25,50 € jeunes 14 à 17 ans)	